

# Groupe International de Croisière

## Demande d'inscription Croisière Informations personnelles

**NOM :**

**Prénom :**

Merci de préciser tes coordonnées et informations ci-après, au recto et au verso.

Nouveau membre       Changement d'adresse       de Nom       de Téléphone

Né(e) le : | Lieu : |  
N° de Passeport ou CNI : | Expire le : |  
(Indique ton numéro de passeport le plus vite possible au secrétariat pour les destinations où il est nécessaire)

Adresse : | Né(e) le : |

Code postal : | Ville : | Pays : |

☎ Domicile : | Bureau : | Portable : |

E-mail :

Profession ou expérience professionnelle : |  
Expérience ou appartenance à d'autres associations nautiques : |

SANTÉ (Particularité que tu souhaites signaler au Chef de Bord - Confidentialité assurée) :

ASSURANCE (Bénéficiaire éventuellement précisé des capitaux invalidité/décès) : |  
Une assurance complémentaire invalidité/décès vous sera proposée à votre demande.

Les données personnelles que vous consentez à fournir au GIC ne sont utilisées qu'à des fins d'inscription à une activité organisée par notre club (croisière, perfectionnement, sessions d'informations nautiques ...), pour les règlements d'assurance, cotisation et dons. Ils ne peuvent en aucun cas faire l'objet de cession à une organisation extérieure, sauf accord de votre part. Vous pouvez, à tout moment en demander la rectification, la suppression. Ces données sont stockées en format numérique, et sont sécurisées.



### MODALITÉS D'INSCRIPTION CROISIERE



**Nouveaux membres** : remplir la demande d'adhésion<sup>1</sup> qui sera soumise à l'approbation du bureau.

- **Pour être prise en compte, la demande d'inscription doit être accompagnée du règlement (chèque, CB ou virement) correspondant à :**
  - La cotisation et l'assurance individuelle, si elles n'ont pas déjà été réglées
  - l'acompte (300 € par semaine de croisière)
  - **ou la totalité** du règlement : pour les navigation de 2, 3 ou 4 jours ainsi que pour les embarquements d'une semaine si l'inscription est faite dans les 4 semaines qui précèdent l'embarquement.
- **Le solde de la contribution à la croisière doit être réglé 4 semaines avant la date d'embarquement.**
- **Un certificat médical** de non contre-indication à la pratique de la voile hauturière<sup>2</sup> sera à envoyer au Club avant le premier embarquement ou les 2 années suivantes, l'attestation sur la base du questionnaire de santé confidentiel. Merci de faciliter ce travail de secrétariat.

**Le Club t'informera, par courrier, de la suite donnée à ta demande après étude des inscriptions et dans le but de former le meilleur équipage pour la navigation envisagée, puis des coordonnées du Chef de Bord et de chaque membre de l'équipage pour vous permettre de préparer votre croisière.**

- **Nous recommandons** à chaque équipier, en fonction de la navigation envisagée, de se munir de son propre gilet de sécurité dont le bon fonctionnement et l'accessibilité sera sous sa propre responsabilité (EIF 150 newtons minimum pour une navigation toutes zones).

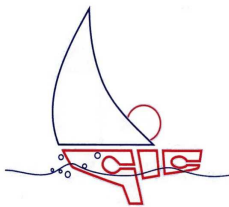
1 Disponible sur le site ainsi que les Statuts et le Règlement Intérieur (ou à demander au secrétariat).

2 Voir le Code du sport, art. L. 231-2 à L. 231-2-3, D. 231-1-1 à D. 231-1-5, dans le cas d'une demande de Licence FFV 2018, ou questionnaire médicale lorsque le certificat médical n'est pas exigé pour le renouvellement de la licence.

#### GRUPE INTERNATIONALE DE CROISIERE

25, rue Danton F92300 LEVALLOIS-PERRET Tél +33(0)1.47.48.02.11 Fax/MSecu +33(0)9.57.65.20.89  
[croisiere@gic-voile.fr](http://gic-voile.fr) Association Loi de 1901 <http://gic-voile.fr>

Nov. 2018



# Groupe International de Croisière

## Demande d'inscription Croisière Informations croisière 2019

(Rédiger un bulletin distinct par croisière)

NOM : | Prénom : |

SOUHAITS de CROISIÈRE / PERFECTIONNEMENT

Chef de bord

Équipier

Programme :	Du :	Au :	
Port de départ :	Port d'arrivée :		

### DETAIL de mon REGLEMENT :

Cotisation ou Don (voir ci dessous) : ..... |

Contribution pour Assurance individuelle : ..... |

Contribution embarquement : ..... |

**TOTAL=** |

Je certifie avoir pris connaissance(1)des statuts de l'Association, de son projet, de son Règlement Intérieur et des modalités d'inscription croisière et les accepter. J'ai pris connaissance (1)des règles de sécurité et je m'engage à me conformer aux consignes de sécurité du Chef de Bord. Je m'assurerai auprès de mon médecin que je suis apte à la pratique de la voile hauturière et je m'engage à envoyer au Club le certificat médical<sup>2</sup> nécessaire (dans les cas où les règles l'imposent), avant l'embarquement. Je déclare être apte à la vie en mer et être conscient des spécificités de celle-ci ainsi que des difficultés et des risques que peut comporter la navigation projetée (et notamment de l'éloignement possible et des difficultés d'accès à des ressources médicales.

Signature (précédée de « Lu & approuvé »)  
(par mail, écrivez ci-contre pour signature)

A | le |

### PERSONNE A PRÉVENIR EN CAS D'URGENCE

NOM : | D: | B: | P: |

Adresse : | E-mail : |

----- ✂ ----- **MODALITÉS D'INSCRIPTION CROISIERE** ----- ✂ -----

### COTISATION ou Don couvrant celle-ci :

Membre navigant : ..... 70 €

Nouveau membre: ..... 45 €

### ASSURANCES

Assurance obligatoire pour naviguer : ..... 22 €

Le règlement intérieur prévoit une contribution pour une assurance minimum obligatoire qui couvre Assurance décès/invalidité<sup>3</sup> et responsabilité civile. Une assurance assistance<sup>4</sup> est mise en place selon les projets de navigation.

### DÉSISTEMENT OU MODIFICATION D'EMBARQUEMENT

Le GIC met en œuvre les principes de mutualisation des coûts d'armement et de solidarité face aux aléas :

Tout désistement ou demande de modification d'embarquement doit être fait par écrit au secrétariat.

- 1) Modification d'embarquement : en cas d'empêchement de naviguer à la date demandée, le GIC essaie de proposer un autre embarquement compatible avec les compétences techniques des équipages, si d'autres dates sont acceptables par le Club.
- 2) Désistement : en cas d'annulation de ta part, quel que soit le motif, la cotisation et l'assurance individuelle sont conservées par le GIC. De plus, une contribution est conservée : des frais de dossiers (15 €) si un remplaçant est trouvé ; sinon, une somme en fonction de la période de désistement avant le départ :

Période de désistement avant le départ :	60 à 30 jours	29 à 15 jours	< 15 jours
% du montant de la croisière :	25 %	50 %	100 %

3 Capital décès : 84.140 € ; Capital invalidité : 84.140 € ; Frais médicaux : 1.031 €.

4 Rapatriement sanitaire et frais médicaux sous plafond contractuel en complément du régime obligatoire de la S.S.

### GRUPE INTERNATIONALE DE CROISIERE

25, rue Danton F92300 LEVALLOIS-PERRET Tél +33(0)1.47.48.02.11 Fax/MSecu +33(0)9.57.65.20.89  
croisiere@gic-voile.fr Association Loi de 1901 <http://gic-voile.fr>

Nov. 2018